

## Trophée J.P. GUILLO Automne 17 et Printemps 2018 Régates Voile habitable encadrées accessibles aux débutant(e)s

**Golfe du Morbihan  
et/ou baie de  
Quiberon**

A bord de votre voilier  
habitable  
« TOULINDAC II »

**10 dimanches proposés :**

- 29/10 , 12/11 et 26/11/17
- 7 dimanches (tous les 15 jours)  
de février à avril 2018



**Capacité maximum d'équipiers : 3 + chef de bord et Second (5 au total)**

Le briefing (avant le départ de chaque course) est réalisé à 10h00 (grande cale d'ARRADON)  
Les lieux (Vannes, Arradon ou base de Toulindac) et horaires d'embarquement et  
débarquement vous seront fournis pour chacune des régates par l'organisation (second ou  
chef de bord habilité). Les coordonnées de ceux-ci vous seront fournies sur demande.

**Ces journées vous sont proposées par la section Voile du Gazelec 56 (en vue de former les  
adhérent(e) et d'habiliter les futurs chefs de bord du Toulindac II) et sont organisées par  
l'Association des « Amis de Conleau » de Vannes.**

**La participation à ces régates nécessite que tous les membres de l'équipage soient licenciés**  
- Carte adhérent Gazelec à 16 € + 56 € (licence FFV annuelle Adulte au Gazelec)  
- Carte adhérent Gazelec à 23 € + 14 € (si licence FFV d'1 jour)  
- Participation par équipier : **8 euros** (par jour de régate)  
Mail à adresser pour demande licence à J-10 à [gazelecvoile56@gmail.com](mailto:gazelecvoile56@gmail.com)

**Renseignements** auprès de Jonathan MENES - [Jonathan.menes@laposte.net](mailto:Jonathan.menes@laposte.net) - 06 58 54 75 93

**Pour les inscriptions (par date de régate) des chefs de bord, seconds et équipiers :**

➤ cliquez sur le lien DOODLE qui suite ➤ <https://doodle.com/poll/dhxhs4q5ed7bxc57>

Site : <http://www.gazelecvoile56.org>